



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question au Gouvernement n° 1908

Texte de la question

AVENIR DES IUFM

M. le président. La parole est à M. Gérard Voisin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gérard Voisin. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, la réforme des concours de recrutement des enseignants et de la mastérisation que vous avez engagée va permettre de revaloriser la condition du métier d'enseignant. Toutefois, des inquiétudes s'expriment sur l'avenir des sites départementaux des IUFM.

M. Maxime Gremetz. Ah !

M. Gérard Voisin. Ces structures, qui s'appelaient autrefois les écoles normales, constituent l'un des éléments les plus forts et les mieux ancrés de la présence de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes. Leur pérennisation est donc essentielle pour que l'on puisse, dans les communes et les communautés d'agglomération, inscrire une politique cohérente et concertée en matière d'enseignement supérieur, dont on sait qu'elle est absolument nécessaire au développement économique et culturel des villes et des départements. Or, une formation des enseignants qui serait trop centrée sur un master disciplinaire, essentiellement organisé sur les campus centraux, fait craindre que les universités, désormais autonomes, ne prennent la décision de fermer les sites départementaux et ne concentrent les moyens de formation dans les seules villes universitaires. (*" Et voilà ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Il semble pourtant indispensable que des masters pluridisciplinaires, à destination des professeurs des écoles, puissent être mis en oeuvre au sein des IUFM, avec des effectifs d'étudiants significatifs. Cette pluridisciplinarité est en effet essentielle pour que les futurs professeurs des écoles puissent enseigner l'ensemble des matières à leurs élèves.

M. Yves Durand. Absolument !

M. Gérard Voisin. Les contenus des concours devront tenir compte de cette exigence pour garantir un bon exercice professionnel.

Les textes d'application de la réforme répondront-ils à ces préoccupations, madame la ministre ? Permettront-ils d'assurer une organisation de la formation des enseignants réellement adaptée à leurs missions, à la fois sur le plan des contenus et sur celui de la pédagogie, afin de délivrer aux élèves un enseignement de qualité ? Dans ce cadre, pouvez-vous nous garantir que les IUFM continueront à accueillir les futurs professeurs des écoles ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Maxime Gremetz. Les infirmières vous attendent dehors !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, la réforme de la formation des maîtres, que je mène avec mon collègue Luc Chatel...

M. Patrick Roy. Est un échec !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur*. ...est une chance pour nos étudiants. En effet, ils vont désormais être formés durant cinq ans au lieu de trois, avec un diplôme de master. Ils auront donc plus de connaissances et de compétences,...

M. Yves Durand. Ce n'est pas vrai !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur*. ...des compétences pluridisciplinaires : sciences

et humanités seront au programme pour nos futurs professeurs des écoles.

M. Roland Muzeau. Ah, les humanités !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur*. C'est aussi une chance pour nos élèves, qui disposeront désormais de professeurs mieux formés...

M. Yves Durand. C'est faux !

M. François Hollande. Jamais on n'a vu cela !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur*. ...qui auront suivi, avant le concours, des stages de professionnalisation - ce qui n'existe pas pour l'instant - et, après le concours, une formation continue.

Vous vous interrogez plus particulièrement sur l'avenir des antennes de proximité des IUFM qui, depuis la loi Fillon, sont désormais intégrées à l'université, à la satisfaction générale. ("*C'est faux !*" *sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Je tiens à vous rassurer, ainsi que la représentation nationale : l'avenir de ces pôles universitaires de proximité est assuré. Ce sont eux qui organiseront les stages des étudiants et la formation continue des maîtres, au plus près des classes, sur tout le territoire. J'ai demandé aux recteurs d'élaborer des schémas directeurs académiques de la formation des maîtres, et je souhaite que les élus soient étroitement associés à la réalisation de ces schémas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1908

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2010